

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2016 à 17h30

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 16

Titulaires présents :	13
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	5

L'an deux mille seize, jeudi 11 février à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux de Cadours : Mrs CLUZET A. et DULONG D.
 CC du Frontonnais : Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., MIQUEL D., NADALIN D, PETIT Pa., et PETIT Ph.
 CC de Save et Garonne : Mrs. AUZEMERY B., BOISSIERES J.M., M. JANER G., et LAGORCE P.
 CC Val'Aïgo : M. SALIERES.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D. par M. GENEVE JL. (suppléant).
 M. E. VINTILLAS par M. ANJARD N. (suppléant).
 CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. par Mme S. TIRMAN (suppléante).
 M. PAPILLAULT P. par M. PETIT ph. (pouvoir).
 M. VASSAL J-P. par M. DUPUY D. (pouvoir).
 CC de Save et Garonne : Mme AYGAT C. par JANER G. (pouvoir).
 M. ESPIE J-C. par M. BOISSIERES J. (pouvoir).
 M. MELIET J-J. par AUZEMERY B. (pouvoir).

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou : Mrs CALAS D. , DUTKO H., GRANDJACQUOT D., M. ROUMAGNAC L.
 CC de Save et Garonne : Mrs. MOIGN J-L.
 CC Val'Aïgo : Mme NARDUCCI I., Mrs. LAVIGNOLLE V., OGET E. et REBEIX N.

<u>Ordre du jour</u>	<u>Adoption</u>
1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 24 novembre 2015	NEANT
2. Décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations	NEANT
3. Présentation du compte administratif 2015	NEANT
4. Questions diverses	NEANT

Après avoir vérifié le quorum, Monsieur le Président, Philippe PETIT, ouvre la séance à 17 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 24 Novembre 2015

Le Président interroge l'Assemblée quant à d'éventuelles remarques concernant le procès-verbal de la réunion précédente. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté.

2. Décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations

Le 17 juin 2014, le Comité syndical a donné au Président des délégations de compétences relatives au fonctionnement de la collectivité, ainsi que dans le cadre d'avis à rendre en matière d'urbanisme

Le Président rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans ce cadre depuis le dernier Comité syndical :

Date de l'arrêté	PROCEDURE	N° Arrêté
6 décembre 2015	1 ^{ère} modification simplifiée du PLU de Gragnague	2015-24
15 janvier 2016	1 ^{ère} modification du SCoT du Nord Toulousain	2016-1

M. PETIT présente aux élus l'arrêté prescrivant la 1^{ère} modification du SCoT du Nord Toulousain.

* **Art. 1er** : Permettre la réalisation des objectifs suivants :

- Elaboration DAAC en remplacement de l'actuel DAC (Cf. DOO du SCoT).
- Ajustements des orientations commerciales du SCoT (hors DAAC) impactées par l'élaboration du DAAC.
- Actualisation, orientations et objectifs du SCOT afin de tenir compte des récentes évolutions législatives et du retour sur expérience.

La PROCEDURE :

* **Art. 2** : Notification pour avis du projet de modification du SCOT au Préfet et aux PPA (art. L.143- 5 et L143-33 du Code de l'Urbanisme).

* **Art. 3** : Notification pour avis A l'Institut National de l'Origine et de la Qualité et au Centre National de la Propriété Forestière (art. R.143-5 du code de l'urbanisme).

* **Art. 4** : Enquête publique sur le projet de modification du SCOT.

* **Art. 5** : Délibération du Syndicat Mixte pour approuver le projet de modification.

Il rappelle qu'un groupe de travail s'est constitué et s'est déjà réuni une première fois. Il rajoute qu'il souhaiterait dans ce groupe de travail, la présence d'un représentant de chaque bassin de vie.

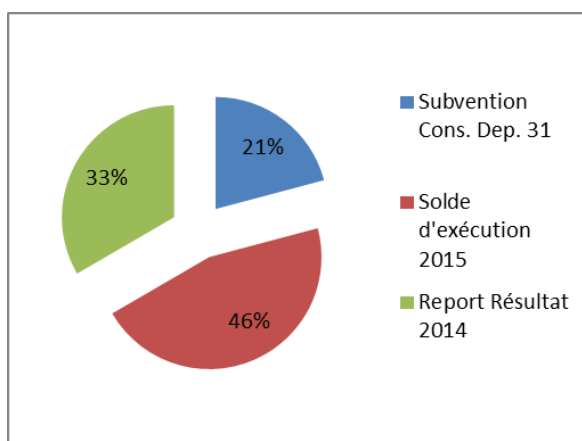
3. Présentation du compte administratif 2015

Le Président présente le compte Administratif 2015 avec rétrospective sur les années précédentes. Il rappelle que dans l'attente du compte de gestion définitif, ce compte administratif sera voté lors du prochain Comité syndical, avec l'adoption du compte de gestion.

RESULTATS D'EXECUTION 2015 PROVISOIRES*

* Dans l'attente du compte de gestion du trésorier

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Dépenses 2015	209 376.42	3 731.34	213 107.76
Recettes 2015	289 256.07	1 868.70	291 124.77
Résultat Ex 2015	79 879.65	- 1 862.64	78 017.01
Report Résultat 2014	40 029.14	- 1 833.52	
Résultat de clôture Ex 2015	119 908.79	- 3 696.16	116 212.63
		Affectation 001 + 1068	Affectation 002



POUR MÉMOIRE :

RESULTATS D'EXECUTION 2014

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Dépenses 2014	165 794.39	4 301.80	170 096.19
Recettes 2014	188 212.39	3 639.73	191 852.12
Résultat Ex 2014	22 418.00	- 662.07	21 755.93
Report Résultat 2013	19 444.66	- 1 171.45	
Résultat de clôture Ex 2014	41 862.66	- 1 833.52	40 029.14
		Affectation 001 + 1068	Affectation 002

RESULTATS D'EXECUTION 2013

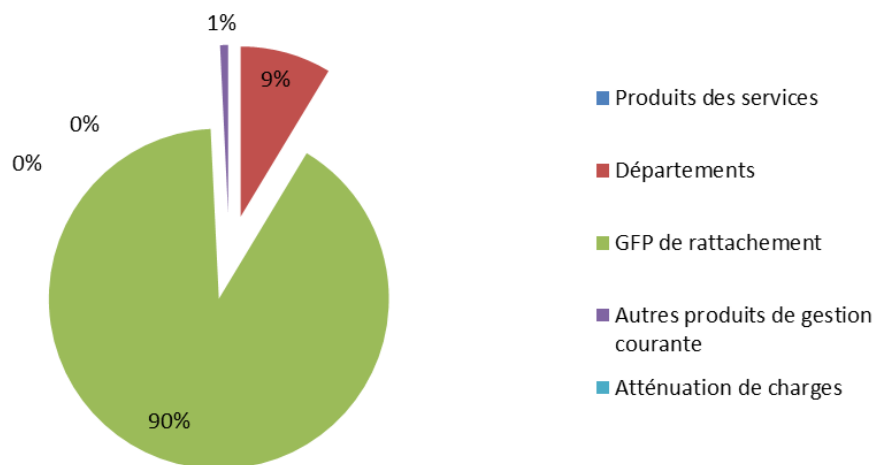
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Dépenses 2013	159 641.13	227.24	159 868.37
Recettes 2013	171 813.49	21 055.96	192 869.45
Résultat Ex 2013	12 172.36	20 828.72	33 001.08
Report Résultat 2012	8 443.75	- 22 000.17	
Résultat de clôture Ex 2013	20 616.11	- 1 171.45	19 444.66
		Affectation 001 + 1068	Affectation 002

TABLEAUX DE BORD SECTION DE FONCTIONNEMENT

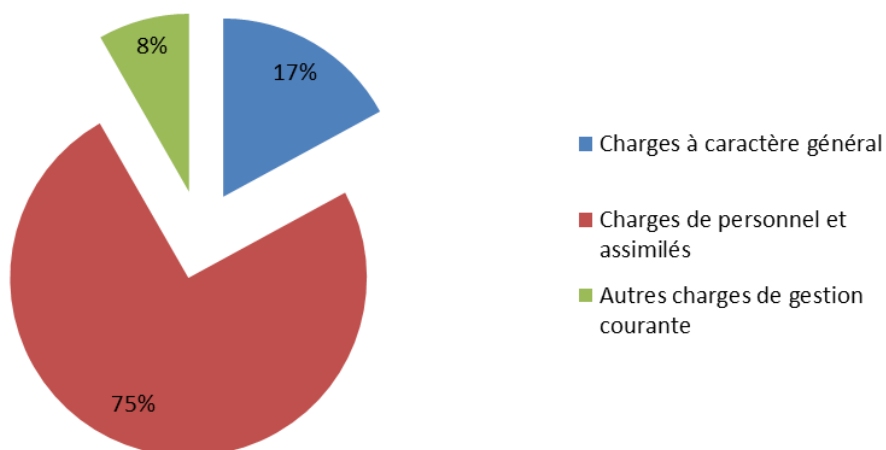
ANNEE 2015

R/D	Cpt	Intitulés	2 015
R	70	Produits des services	- €
R	7473	Départements	25 000 €
R	74751	GFP de rattachement	262 021 €
R	75	Autres produits de gestion courante	2 235 €
R	013	Atténuation de charges	- €
R		Total recettes réelles de fonctionnement	289 256 €
D	011	Charges à caractère général	35 725 €
D	012	Charges de personnel et assimilés	156 310 €
D	65	Autres charges de gestion courante	17 342 €
D		Total dépenses réelles de fonctionnement	209 376 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

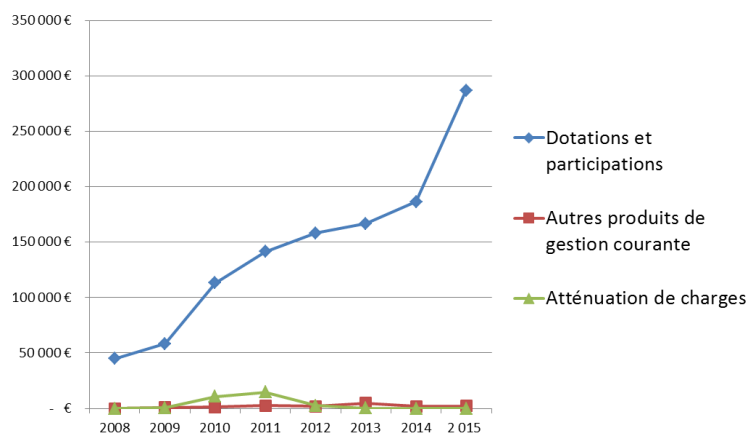


FOCUS SUR LE FONCTIONNEMENT

R/D	Cpt	Intitulés	2014	2 015	Evolution en % 2015 /2014
R	70	Produits des services	- €	- €	
R	74	Dotations et participations	186 425 €	287 021 €	54%
R	75	Autres produits de gestion courante	1 787 €	2 235 €	25%
R	013	Atténuation de charges	- €	- €	
R		Total recettes réelles de fonctionnement	188 212 €	289 256 €	54%
D	011	Charges à caractère général	29 919 €	35 725 €	19%
D	012	Charges de personnel et assimilés	132 870 €	156 310 €	18%
D	65	Autres charges de gestion courante	3 005 €	17 342 €	477%
D		Total dépenses réelles de fonctionnement	165 794 €	209 376 €	26%
E		Marge Brute /Résultats d'exécution	22 418 €	79 880 €	256%
D	66	Charges financières	- €	- €	
D	67	Charges exceptionnelles	- €	- €	
D	68	Dotation aux amortissements et aux provisions	- €	- €	
E		Total dépenses de fonctionnement	165 794 €	209 376 €	26%
R	76	Produits financiers	- €	- €	
R	77	Produits exceptionnel	- €	- €	
R	042	Opérations d'ordres entre section	- €	- €	
R		Total recettes de fonctionnement	188 212 €	289 256 €	54%
E		Epargne Brute	22 418 €	79 880 €	256%
D	16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	
E		Epargne nette (Auto-financement)	22 418 €	79 880 €	256%
R		Résultat antérieur reporté	19 445 €	40 029 €	106%
E		Epargne disponible / Résultat de clôture de l'exercice	41 863 €	119 909 €	186%

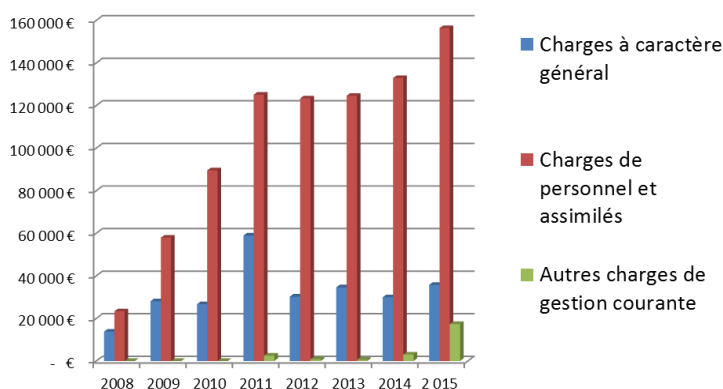
CONTEXTE FINANCIER ET CONSTATS

Recettes de fonctionnement



Le syndicat fonctionne grâce à la participation de ses membres, aujourd'hui formés exclusivement de Communautés de communes.

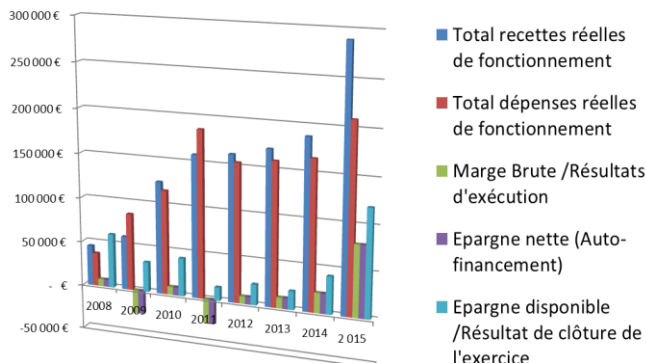
Dépenses de fonctionnement



• Une montée en charge progressive du SCoT .

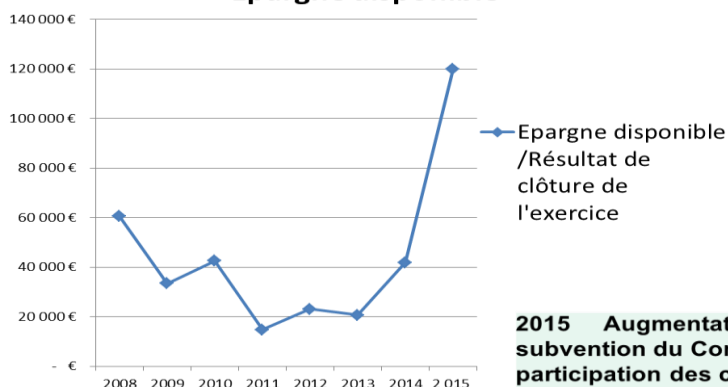
2008	Embauche d'une chargée de mission SCoT
2009	Passage à temps plein du poste administratif et comptable
2010	Embauche d'une chargée de mission Urbanisme
2011	Restructuration du personnel /Réévaluation des salaires
	Augmentation significative des charges à caractère général : . Avec le SCoT arrêté, d'importants frais de communication (ateliers pédagogiques) et de concertation (réunions publiques/expos) . Avec la fin de la subvention 1€/habitant (Etat), autofinancement des frais de conseil juridique
2014	Embauche d'un chargé de mission urbanisme à mi-temps
2015	Renouvellement du contrat du chargé de mission Augmentation des charges à caractère général, avec la location des bâtiments du SCoT.

Une épargne disponible à nouveau en augmentation



2009	Montée en charge du SCoT, financée par l'épargne
2011	Forte diminution de l'épargne avec l'autofinancement : . des dernières études pour l'élaboration du SCoT (20% à la charge du SCoT) . de l'accompagnement juridique . du SCoT arrêté (communication /concertation)
2012	Reprise de l'épargne et augmentation progressive jusqu'en 2015.

Epargne disponible



Avec l'augmentation progressive, depuis 2011, de la participation des EPCI, remontée depuis 2014 de l'épargne qui ne cessait de diminuer.

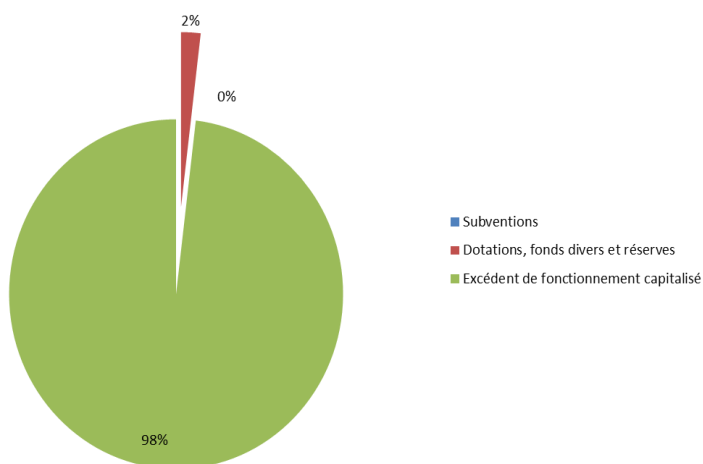
2015 Augmentation substantielle en 2015 dû au report de 2014, à la subvention du Conseil Départemental et à l'augmentation de la participation des communes.

TABLEAUX DE BORD SECTION INVESTISSEMENT

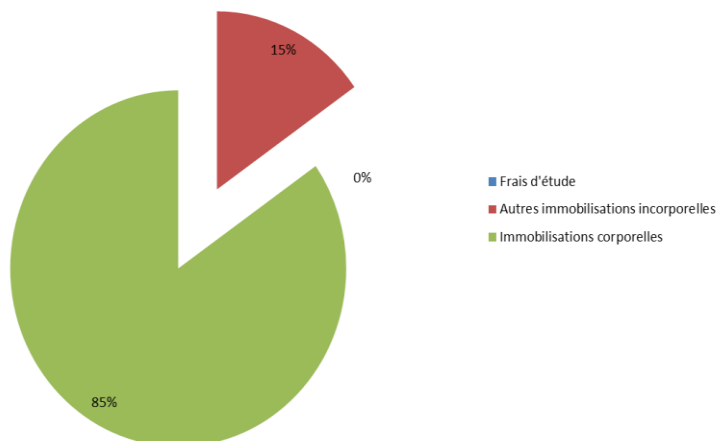
ANNEE 2015

R/D	Cpt	Intitulés	2 015
R	13	Subventions	- €
R	10	Dotations, fonds divers et réserves	35 €
R	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 834 €
R		Total recettes réelles d'investissement	1 869 €
D	2031	Frais d'étude	- €
D	20	Autres immobilisations incorporelles	569 €
D	21	Immobilisations corporelles	3 162 €
D		Total dépenses réelles d'investissement	3 731 €
<i>E</i>		<i>Marge Brute /Résultats d'exécution</i>	- 1 863 €
R		Résultat antérieur reporté	- 1 834 €
E		Résultat de clôture de l'exercice	- 3 696 €
RAR		Restes à Réaliser	- €
R		Résultats d'exécution	- 3 696 €

Recettes d'investissement



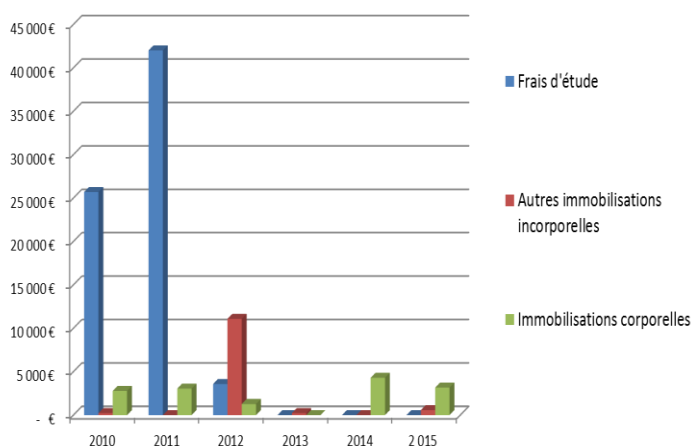
Dépenses d'investissement



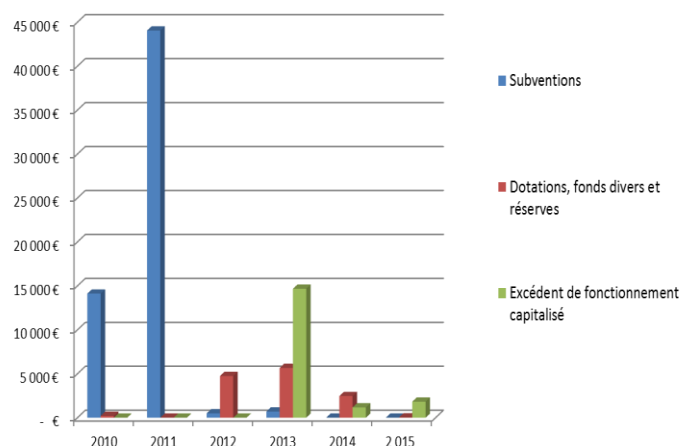
FOCUS SUR L'INVESTISSEMENT

R/D	Cpt	Intitulés	2014	2 015
R	13	Subventions	- €	- €
R	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 468 €	35 €
R	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 171 €	1 834 €
R		Total recettes réelles d'investissement	3 640 €	1 869 €
D	2031	Frais d'étude	- €	- €
D	20	Autres immobilisations incorporelles	- €	569 €
D	21	Immobilisations corporelles	4 302 €	3 162 €
D		Total dépenses réelles d'investissement	4 302 €	3 731 €
E		Marge Brute /Résultats d'exécution	- 662 €	- 1 863 €
R		Résultat antérieur reporté	- 1 171 €	- 1 834 €
E		Résultat de clôture de l'exercice	- 1 833 €	- 3 696 €
RAR		Restes à Réaliser	- €	- €
R		Résultats d'exécution	- 1 833 €	- 3 696 €

Dépenses d'investissement

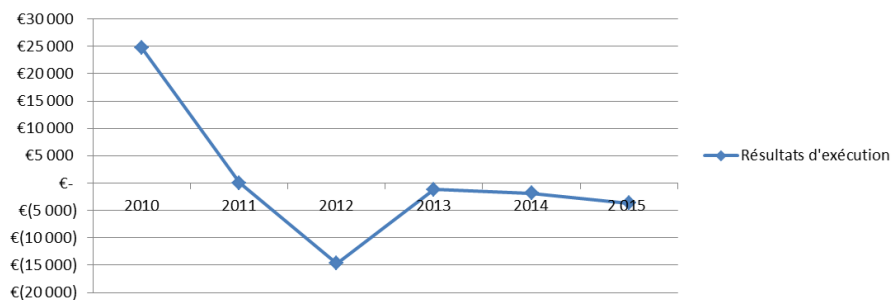


Recettes d'investissement



Globalement, des dépenses et des recettes équilibrées.

Résultats d'exécution



Affectation du résultat au 1068 : le signe d'une gestion saine

Monsieur PETIT termine sa présentation du compte administratif en concluant qu'au vu de l'augmentation de l'épargne disponible, le Syndicat a la capacité de financer la révision du SCoT sans augmenter la participation des communautés de communes. Il rajoute que l'analyse prospective financière de l'Agence Technique Départementale (ATD) effectuée en 2014 sera éventuellement revue au vu des résultats vertueux de cette année et représentée en comité syndical.

Puis il interroge l'Assemblée quant à d'éventuelles remarques concernant ce compte administratif. Aucune observation n'ayant été formulée, Monsieur PETIT reprend l'ordre du jour.

4. Questions diverses

Aucune autre question n'ayant été soulevée et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.